

## Les Bibliothèques musicales de l'Avenir

Ainsi qu'on le lira plus loin dans le compte rendu détaillé que nous donnons sur le Congrès d'histoire de la musique, il a été émis un vœu par cette assemblée, tendant à la formation d'une Société internationale pour la notation exacte des chants populaires et de la musique exotique de tous les pays au moyen du phonographe.

Et aussitôt, M. Malherbe, l'érudit archiviste de la bibliothèque de l'Opéra nous a appris que déjà il s'était préoccupé de cette question et qu'il avait en sa possession des cylindres de phonographe qui lui avaient été rapportés des îles de l'Océanie, et sur lesquels avaient été notés des airs de danses du pays.

Cette déclaration entraîne une conclusion immédiate. C'est que, dans un avenir très proche, à côté des partitions, des autographes et des volumes de toutes sortes qui enrichissent nos bibliothèques musicales, nous aurons des cylindres de phonographes.

Cela fera sourire beaucoup de musiciens, car, jusqu'à présent ils ont considéré le phonographe comme un jouet tout au plus bon à amuser pendant quelques minutes les badauds ou les flâneurs. Il est évident qu'au point de vue artistique il n'est pas bien intéressant de se couvrir les deux oreilles avec une rondelle en caoutchouc durci pour entendre sur un ton nasillard les couplets du *Père la Victoire* ou l'air du *Toréador de Carmen*. Aussi, M. Bordes s'est-il empressé d'opposer aux auditions phonographiques celles données par les *Chanteurs de Saint-Gervais*. M. Bordes craignait sans doute que les phonographes fissent concurrence à ses chanteurs !

La question ne peut être envisagée de cette façon, car il est évident que, si perfectionnés soient-ils, les phonographes ne remplaceront jamais nos orchestres symphoniques pas plus que les artistes de nos scènes dramatiques ou lyriques, et il y aura toujours, et de plus en plus, un public pour fréquenter nos concerts dominicaux et nos salles de théâtres. Mais nous croyons que le phonographe peut avoir une portée beaucoup plus grande et maintenant que cet instrument est entré pour ainsi dire dans nos mœurs, il est temps de se demander ce que nous pouvons attendre de lui et de quelle utilité il peut être pour nous.

Cette utilité au point de vue artistique est incontestable et de premier ordre et c'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Jusqu'à présent nous ne connaissons les chants populaires que par quelques musiciens érudits qui les ayant entendus au cours de leurs voyages, les ont notés et transcrits. Mais ils n'ont pu transcrire que ce qu'ils ont entendu et beaucoup de chants, parmi les plus intéressants peut-être, leur ont échappé et sont aujourd'hui perdus. C'est qu'il ne se trouve pas toujours, dans chaque pays, des musiciens ayant obtenu leur médaille de solfège au Conservatoire et capables d'écrire un chant sous la dictée.

Le phonographe résout merveilleusement cette question.

Entre les mains d'un individu n'ayant aucune connaissance musicale, il enregistrera avec une fidélité automatique tous les sons qu'il percevra. C'est ainsi qu'un voyageur, un explorateur, un touriste, un représentant de commerce ou même un chemineau allant de bourgade en bourgade et de pays en pays, pourrait à l'aide de son appareil noter tous les chants qu'il voudrait.

« La musique, a dit en substance l'éminent professeur Bourgault-Ducoudray, au Congrès tenu à la Bibliothèque de l'Opéra, joue un tel rôle dans l'histoire d'un peuple, qu'à l'avenir un écrivain ne pourra plus faire abstraction de la musique quand il relatara l'histoire d'un pays. » Quel plus merveilleux collaborateur trouver pour cette tâche que le phonographe, qui pourra conserver pour l'histoire les transforma-

tions successives de la musique dans les différents pays et protéger les chants populaires contre les déformations du temps. Quel meilleur moyen aussi de connaître l'état actuel de la musique, chez les peuples d'une civilisation rudimentaire qui ne connaissent pas encore l'écriture musicale ?

De tels problèmes se trouvent aujourd'hui résolus grâce au phonographe et il suffirait d'un groupement et d'un effort commun pour en activer la réalisation pratique.

Mais il est encore peu d'esprits, même parmi les musiciens, qui s'intéressent à l'histoire musicale et la connaissent tant soit peu. Si, les compositeurs toujours en quête d'idées neuves, pourraient tirer quelque profit de la connaissance de la musique indigène ou exotique, les artistes et les virtuoses n'y attacheront qu'une maigre importance et c'est à ceux-ci maintenant que nous voulons montrer l'utilité du phonographe.

Si les compositeurs de musique survivent à la postérité par les œuvres qu'ils laissent, les traducteurs de la pensée que sont les artistes, ne tardent pas à tomber dans l'oubli, car après eux ne subsiste que le souvenir de leur talent. Dans un ou deux siècles qui se souviendra encore des Thalberg, des Liszt, des Rubinstein, des Planté, des Malibran, des Nourrit, des Duprez et de tous les virtuoses instrumentistes ou chanteurs qui illustrèrent leur époque. Si le phonographe eut existé un siècle plus tôt, ne croyez-vous pas qu'il serait intéressant de dresser une oreille sur l'au-delà de la tombe et d'entendre encore ces Maîtres dans l'interprétation des plus belles œuvres ? Les jeunes acteurs aimeraient aussi peut-être à entendre encore la voix de Talma, et celle de Bossuet ou de Mirabeau ne laisserait pas insensible nos orateurs actuels. Sans doute le phonographe actuel ne peut donner l'illusion complète d'un artiste disparu et il serait encore téméraire de lui demander d'exprimer la qualité de son d'un violoniste, la délicatesse de toucher d'un pianiste ou la pureté de voix d'un fameux soprano. Mais il y arrivera, soyez en sur, et les résultats qu'il nous donne aujourd'hui méritent déjà notre attention.

Dans l'interprétation, on discute et on discutera toujours sur les questions de mouvement sur lesquels on n'a jamais été d'accord.

Entendez par exemple, la symphonie en *ut mineur* de Beethoven, au Conservatoire, au Châtelet, au Cirque ou à l'Etranger, et vous constaterez que l'interprétation donnée par MM. Taffanel, Colonne, Chevillard, Mottl, Malher ou Weingartner diffère sensiblement. Écoutez la *Sonate les Adieux* de Beethoven ou la *Marche Funèbre* de Chopin jouée par Paderevski, Diémer ou Risler (ces noms étant choisis pour exprimer les genres les plus opposés) et vous verrez encore combien les différences sont sensibles dans la compréhension de l'œuvre. Il n'en serait peut-être pas de même, et la pensée de l'auteur serait peut-être mieux respectée, ou tout au moins mieux connue, si le phonographe avait pu nous conserver l'exécution de pareilles œuvres faites ou dirigées par leurs auteurs. Ne croyez-vous pas que l'audition par le phonographe des *Sonates* de Beethoven, des *Nocturnes* de Chopin, exécutés par leurs auteurs présenterait de l'intérêt et quel enseignement pour l'avenir si un auteur avant de mourir pouvait donner cette forme de testament.

Il n'y a plus à songer à l'insaisissable et fuyant passé mais il est temps de s'inquiéter du présent et de se préoccuper de la formation de ces bibliothèques musicales phonographiques qui pour nos descendants auront une valeur inestimable. Le phonographe n'est plus un jouet; c'est un livre qui restera constamment ouvert sur le passé.

Que tous ceux qui s'intéressent à cette question veuillent bien nous le dire en nous faisant part de leurs observations et de leurs remarques. Une société, d'autant plus forte qu'elle sera plus nombreuse,

se, pourrait activer la réalisation pratique d'un projet d'une utilité indiscutable.

A. MANGROT.

## Congrès d'histoire de la Musique

Le Congrès d'histoire de la musique, section VIII du Congrès international d'histoire comparée, s'est ouvert à Paris, le lundi 23 juillet 1900. Il s'est tenu à la Bibliothèque de l'Opéra, et a été précédé d'une séance d'ouverture au Collège de France à laquelle prenaient part tous les congressistes.

Dès le commencement des travaux M. Ch. Malherbe, bibliothécaire de l'Opéra, en quelques mots très heureux, souhaite la bienvenue aux membres du Congrès; remercie M. le Ministre de l'Instruction publique d'avoir bien voulu autoriser la tenue du Congrès à la Bibliothèque de l'Opéra, dans l'histoire de laquelle cette journée comptera comme une des plus mémorables.

M. Bourgault-Ducoudray, l'éminent président, prend la parole et prononce, avec l'accent chaleureux, sympathique, vibrant que nous lui connaissons tous, un remarquable discours. Le congrès est international, l'orateur ne l'oublie pas, mais, avec une légitime fierté, il trouve le moyen de rendre hommage à notre grande école française; il rappelle les noms de quelques célébres qui l'illustrèrent, et il s'adresse à une phalange de jeunes gens instruits, enthousiastes, s'apprêtent à continuer ses traditions. Revenant au congrès, il présente une série de manifestations internationales de même ordre, dont les résultats ne peuvent manquer d'être aussi féconds qu'intéressants et utiles à la cause musicale. On se connaîtra mieux dit-il, et se connaissant mieux, on s'appréciera davantage; sans perdre ses qualités particulières et natives, chaque pays apprendra à apprécier les autres. L'estime et l'affection réciproques ne tarderont pas à naître de ces mutuels rapports, et, une fois de plus, la musique aura rempli son œuvre de concorde et réuni tous les cœurs dans la noble poursuite d'un même idéal.

Le discours du président, dont nous voudrions transcrire le texte exact, est couvert d'applaudissements qui ne cessent que lorsqu'il les interrompt lui-même pour donner la parole à M. Th. Reinach.

Le savant musicologue lit une communication des plus remarquables sur : *La musique des sphères, Ce qu'elle nous apprend de la musique terrestre*. Les Grecs, dit-il, avaient l'usage d'attribuer à certaines planètes des notes de leurs divers modes. La Lune, Vénus, Mercure, le Soleil, Mars, Uranus et Saturne étaient liés à certains sons qui, employés dans un ordre déterminé, constituaient ce que M. Reinach appelle l'*harmonie des sphères*. Il existait ainsi, dans l'esprit du peuple grec, une musique du ciel sur laquelle devait se régler la marche, les progrès de la musique terrestre, mais l'orateur établit que, en réalité, les progrès de la musique terrestre grecque ont toujours précédé les changements survenus dans la musique céleste telle qu'elle était conçue par les Grecs, et que le peuple a, sur ce point, réglé ses croyances avec les faits accomplis et non déterminé ceux-ci d'après un dogme préalable.

Ce qu'il est impossible de rendre, c'est l'aisance, la facilité, la maîtrise prodigieuse de M. Reinach dans la présentation d'une question aussi intéressante qu'ardue.

M. Louis Laloy lui succède et apporte des *Observations sur le genre enharmonique dans la musique antique*. Cette savante communication, aussi documentée que possible sur un sujet qui,